



EDEN
WORLD FOUNDATION

**Struggle for
children's rights**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

CODE DE BONNE CONDUITE



www.edenworldfound.org



info@edenworldfound.org
(+243) 973 768 437



105, Av. Kajangu, Nyalukemba,
Ibanda, Bukavu, Sud-Kivu, RDC



FEVRIER 24

INTRODUCTION

Eden World Foundation est une association sans but lucratif qui se définit comme étant une ONG qui opère dans le domaine de la promotion et de La Défense des droits des enfants , elle vise à l'amélioration des conditions de vie des enfants démunis , l'amélioration de leur santé et de leur éducation , la lutte contre la pauvreté et les inégalités auxquelles font face ces enfants pauvres.

Laïque, apolitique et d'inspiration chrétienne, EDEN WF s'impose des valeurs et principes qui guident la conduite de ses études scientifiques, la mise en œuvre de ses projets de développement, de ses actions de défense et de promotion des droits humains.

En plus des Statuts et du Règlement Intérieur les membres de l'organisation ainsi que les tierces personnes intervenant dans les activités à titre volontaire ou en qualité de consultant, stagiaire ou volontaire sont soumis, dans leur vie professionnelle et dans leur vie privée, à ce code de conduite et aux autres politiques internes. Les membres du staff, les volontaires, les prestataires de services et autres affiliés d'EDEN WF s'engagent à lire et à respecter le présent code de bonne conduite dans la mise en œuvre des actions de terrain.

Les membres du staff, les consultants, les volontaires, les prestataires de service et autres affiliés s'engagent à lire et à comprendre l'intégralité du contenu de ce Code de conduite et de s'adresser à la hiérarchie en cas de difficultés d'interprétation pour obtenir les précisions nécessaires.

Toute violation du présent Code peut entraîner des sanctions disciplinaires et judiciaires le cas échéant.

Les membres du staff, les consultants, les volontaires, les prestataires de service et autres affiliés sont tenus de signaler toute violation du présent Code à leur responsable hiérarchique direct.

Ils ont en outre l'obligation d'en expliquer le contenu aux partenaires, aux bénéficiaires et à toute personnes en relation avec l'organisation.

I. LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

1

Le principe du respect des droits humains

- i. Je m'engage à respecter, à protéger et à promouvoir les droits humains tels que garantis dans les instruments juridiques nationaux et internationaux.
- ii. Je respecterai les lois, les coutumes et pratiques locales pour autant qu'elles soient conformes aux bonnes moeurs.
- iii. Je m'engage à lutter contre les inégalités sociales et économique ainsi que contre toute forme de discriminations, notamment celles fondées sur le genre, l'âge, le handicap, l'ethnie, la tribu, la race, la religion, la couleur, ...
- iv. Je ne prendrai part à aucune forme de discrimination, de harcèlement (physique, sexuel, verbal), d'intimidation ou d'exploitation ; je ne violerai d'aucune manière les droits d'autrui.
- v. Je m'engage à mettre un accent particulier dans le respect, la protection et la promotion des droits des femmes et des enfants et des personnes issus des groupes marginalisés et vulnérables.
- vi. Je m'engage à rechercher et à promouvoir des solutions non-violentes à tout incident, violation des droits humains dont je pourrai être la victime ou le témoin.

2

Le principe du respect

- i. J'agirai avec équité, honnêteté et tact, et je considérerai toute personne avec dignité et respect.
- ii. Je m'engage à entretenir des relations professionnelles saines, constructives et avec tous mes collègues et collaborateurs.



• • •

iii. Je ne permettrai pas qu'une relation personnelle avec un collègue ou collaborateur ait un impact négatif sur mon travail, sur d'autres collègues ou collaborateurs et sur mon environnement professionnel de manière générale.

iv. Je m'engage à signaler à la hiérarchie toute relation personnelle ou intime (fiançailles, cohabitation, copinage, ...) avec un collègue, un partenaire ou un membre d'EDEN WF.

v. Je contribuerai à favoriser un cadre de travail harmonieux, basé sur l'esprit d'équipe, le respect mutuel et la compréhension d'autrui.

vi. Je porterai une tenue appropriée, en adéquation avec mon poste de travail, mes responsabilités et en prenant en compte l'environnement culturel.

vii. Je contribuerai à favoriser un cadre de travail harmonieux, basé sur l'esprit d'équipe, le respect mutuel et la compréhension d'autrui.

3

Le principe du comportement exemplaire

i. J'ai conscience qu'en ma qualité de membre des organes ou du staff, de consultant, de volontaire, je représente EDEN WF en permanence, tant dans mes activités professionnelles que dans ma vie privée. Je m'engage à adopter un comportement (actions, langage, gestes) exemplaire et non violent.

ii. Toutes mes activités aussi bien sociales, politiques, religieuses ou communautaires doivent être compatibles avec les normes, missions, valeurs d'EDEN WF.

iii. Je ne travaillerai pas en état d'ivresse, limiterai l'usage des spiritueux et m'abstiendrai totalement d'usage de drogue ou de toute autre substance analogue.

iv. Je m'abstiendrai de tout comportement qui puisse m'empêcher de mener à bien mes tâches ou qui puisse nuire à la réputation et à l'image de marque d'EDEN WF.

v. Je veillerai à ce que mes performances, tant personnelles que professionnelles, soient fondées sur une conduite respectueuse de l'environnement, du genre, de la diversité et la non-discrimination.

vi. Je ne soutiendrai ni ne prendrai part à aucune forme d'activité criminelle, illégale ou constituant un abus ou une forme d'exploitation, notamment le travail des enfants, la pédophilie, la prostitution, le trafic d'êtres humains, des marchandises ou de substances illicites ou illégales.

vii. Je ne soutiendrai, ni ne tolérerai, ni n'encouragerai, en connaissance de cause, le terrorisme ou des activités en lien avec le terrorisme.

viii. Je comprends qu'en tant que responsable, il est de mon devoir d'incarner la bonne conduite promue dans ce Code afin de créer un environnement favorable à son respect et sa stricte application.

ix. Je m'assurerai que mes collègues ainsi que toutes les personnes associées à EDEN WF aient connaissance de ce Code de conduite et

4

Le principe de la protection des bénéficiaires de EDEN WF.

i. Je traiterai les bénéficiaires des activités d'EDEN WF avec respect, justice et compréhension ; je serai un exemple de moralité et d'autodiscipline.

ii. J'adopterai une conduite qui mettra les bénéficiaires à l'abri de toute forme d'exploitation, de discrimination, d'abus, de mauvais traitement.

iii. Je n'aurai pas de relations sexuelles avec les bénéficiaires des actions d'EDEN WF dans quelques circonstances que ce soient. J'ai conscience que des tels agissements auront des conséquences juridiques et un impact sur la réputation de l'organisation.

iv. Je n'échangerai pas d'argent, d'emploi, de biens, de faveurs ou des services de quelque nature que ce soit contre des relations sexuelles ou d'autres formes de traitement humiliant, dégradant et relevant de l'exploitation.



5 Le principe de la protection de la sécurité individuelle et des partenaires

- i. Je veillerai à me familiariser et à respecter l'ensemble des politiques, règles et procédures d'EDEN WF en matière de sécurité physique et informatique, en matière d'hygiène et de santé, de protection de l'enfant, de lutte contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel, de lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment des capitaux, de protection de l'environnement, etc.
- ii. Je n'adopterai pas un comportement qui puisse présenter des risques pouvant

6 Le principe de protection des ressources et bien d'EDEN WF.

- i. Je m'assurerai que les ressources matérielles et financières d'EDEN WF ne fassent l'objet de détournement, de vol, de fraude ou de toute utilisation à des fins illégales ou illicites.
- ii. Je gérerai les ressources qui me sont confiées par EDEN WF de manière transparente et prudente, conformément aux normes et de manière à assurer une utilisation optimale de toutes nos ressources humaines, matérielles et financières.
- iii. J'utiliserai tous les équipement et services (Véhicule, moto, ordinateurs et tablettes, téléphones, connexion internet, imprimantes, etc.) mis à ma disposition, de manière responsable.
- iv. Je ne ferai pas un usage inappropriate du matériel informatique et des services informatiques (connexion internet) mis à ma disposition en particulier concernant la création, le visionnage, le téléchargement ou la distribution de matériel inappropriate ou nuisible (notamment – mais pas uniquement – des photosobscènes, de la pornographie, ...) ou autre film n'ayant aucun lien avec le travail d'EDEN WF.
- v. Je n'utiliserai pas les bureaux, les biens (véhicule, moto) d'EDEN WF pour des activités (visionnage des films, visites familiales ou amicales) et ou pour un bénéfice individuel.

vi. Je ferai mon travail d'une manière respectueuse de l'environnement et du bien être général de mes collègues et des bénéficiaires des actions d'EDEN WF.

7 La confidentialité des informations et données

i. J'userai de la plus grande prudence dans le traitement des informations auxquelles j'accède dans l'exercice ou à l'occasion des activités d'EDEN WF.

ii. Je ne communiquerai pas d'informations sensibles aux tiers sans autorisation de la direction. Mes interventions dans la presse ne devraient pas faire état ces informations.

iii. J'userai du devoir de réserve dans la gestion et le partage d'informations concernant mes activités au sein d'EDEN WF.

iv. J'appréhenderai avec précaution et discréction nécessaire les sujets d'ordre politique, militaire ou sécuritaire lors des communications officielles et privées, et notamment les conversations téléphoniques, messages téléphoniques, messages radio, courriers électroniques, réseaux sociaux ...

v. Je m'assurerai, à l'occasion des activités de communication, que la description des personnes et les circonstances soient représentées avec justesse notamment en termes de capacité et de vulnérabilité.

vi. Je mettrai en oeuvre tous les efforts nécessaires pour expliquer le contexte dans lequel les photos et récits seront utilisés et pour obtenir le consentement éclairé des personnes préalablement à la prise, l'utilisation de leurs photos, vidéos et récits en particulier à l'occasion de la mise en œuvre des activités d'EDEN WF.

8 Le principe de gestion responsable du pouvoir et de la fonction

i. Je veillerai à éviter tout conflit d'intérêt lorsque je serai en contact avec des fonctionnaires publics, des partenaires, des bénéficiaires.

ii. Je n'utiliserai, en aucun cas, ma fonction pour un bénéfice moral, matériel ou financier individuel, familial, amical au profit de mes proches.

• • •

- iii. Je n'engagerai jamais EDEN WF dans aucune forme de relation commerciale visant à procurer des biens ou avantages indus à des membres de ma famille, mes amis et proches.
- iv. Je veillerai à me déporter de tout processus concernant un éventuel recrutement d'un membre de mon cercle familial ou d'un de mes proches ainsi que tout processus de passation de marché pouvant les impliquer de manière directe ou indirecte.
- v. Je ne solliciterai et je n'accepterai aucune rétribution pour services fournis à l'occasion de mes prestations dans le cadre des activités d'EDEN WF asbl.
- vi. Je n'abuserai pas du pouvoir et de l'influence que j'ai, du fait de ma position ou de mes fonctions, au détriment des vies et du bien-être des bénéficiaires et des membres des organes ou du staff
- vii. Je n'omettrai pas de mentionner toute information me concernant ayant trait à des condamnations ou mises en cause au pénal, ou poursuites au civil ; plus particulièrement celles préalables à mes prestations au sein d'EDEN WF et celles émergeant pendant la durée de mes prestations.

9

Le principe de neutralité partisane et indépendance

- i. Je m'abstiendrai de toute prise de position politique partisane (pro-gouvernementale ou pro opposition).
- ii. Je garderai mon indépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds, du secteur privé et de tout groupe d'intérêt.
- iii. Je n'accepterai aucun financement qui irait à l'encontre des valeurs et objectifs prônés par EDEN WF et qui entraverait son indépendance.



II. ENGAGEMENT ET SIGNATURE

- I. Je reconnaiss qu'il est de mon devoir de signaler tout manquement à ce Code delconduite à mon responsable ou à toute personne habilitée.
- II. Si je signale un manquement (avéré ou potentiel) au présent Code, je le ferai en toute bonne foi. Toute dénonciation fausse ou malveillante pourrait faire l'objeted'une mesure disciplinaire ou poursuite judiciaire.
- III. Si j'ai connaissance d'un manquement et que je m'abstienne de le signaler, cela pourraient également entraîner des mesures disciplinaires.
- IV. Je reconnaiss avoir lu attentivement ce Code de bonne conduite d'EDEN WF et j'y adhère librement. Je m'engage en conséquence à m'y conformer. Je le diffuserai auprès de toute personne impliquée dans les actions et les recherches réalisées par EDEN WF
- V. Je me dispose à signaler toute violation du code de conduite. J'accepte de subir les sanctions prévues par le présent Code de conduite en cas de manquement.
- VI. Je reconnaiss avoir reçu un exemplaire de ce document ; un autre exemplaire signé de ma main sera conservé dans mon dossier personnel.





**No JUST. /SG/20/TK/HEL/6553/2023/
F.92/56.600N**



www.edenworldfound.org



info@edenworldfound.org

(+243) 973 768 437



105, Av. Kajangu, Nyalukemba,
Ibanda, Bukavu, Sud-Kivu, RDC